

3.2.4 Synthèse des enjeux et sensibilités de l'aire d'étude éloignée

L'aire d'étude éloignée se situe dans le département des Deux-Sèvres (région Nouvelle-Aquitaine). Son territoire peut être découpé en plusieurs entités paysagères regroupées en grandes familles : plaines vallonnées et/ou boisées, plaines et champs ouverts, paysages de bocages, paysages de vallées et paysages de terres boisées. L'hydrographie est marquée par cinq cours d'eau principaux, aux quatre points cardinaux : la Sèvre Niortaise au nord, la Dive à l'est, l'Aume au sud et la Béronne et la Boutonne à l'ouest.

Le relief, peu accentué, oscille entre 65 m (dans la vallée de la Sèvre Niortaise) et 186 m (sur l'anticlinal de Melle qui traverse l'AEE selon un axe nord-ouest / sud-est).

Dans l'AEE, la ville principale est Chef-Boutonne (au sud), implantée dans la vallée de la Boutonne. L'habitat est globalement réparti sous forme de petits bourgs sur l'ensemble du territoire, reliés entre eux par un réseau de communication dense.

Les sensibilités sont relativement limitées à cette échelle en raison de l'éloignement ainsi que du relief et de la végétation : Chef-Boutonne (sensibilité nulle), Mougou-Thorigné (nulle), Fressines (nulle), La Mothe-St-Héray (nulle), Pamproux (faible), Couhé (nulle), Sauzé-Vaussais (nulle), Chaunay (nulle), Brioux-sur-Boutonne (nulle) et Périgné (nulle).

Le réseau de communication donne également à voir les paysages de l'AEE et les perceptions potentielles du projet depuis les principaux axes sont analysées à ce titre. Globalement, dans l'AEE, les axes de communication n'offrent que des perceptions très ponctuelles, voire furtives, d'un projet de grande hauteur dans la ZIP, les perceptions étant limitées par la végétation (boisements morcelés et alignements accompagnant souvent les routes) : A10 (sensibilité nulle), N10 (faible), D950 (faible) et D948 (faible).

En termes de patrimoine, l'aire d'étude éloignée comporte **52 monuments historiques : 21 classés, 19 inscrits, 4 partiellement classés, 7 partiellement inscrits et 1 partiellement classé-inscrit**. Les monuments inventoriés sont en majorité des **monuments religieux** (21 églises, 1 abbaye, 2 temples protestants), mais aussi des **châteaux** (7), des sites de **vestiges gallo-romains** (5 dolmens et tumuli) et des éléments du **patrimoine bâti urbain** (9 maisons, logis et halles). Parmi les 52 monuments historiques de l'AEE, aucun monument ne présente de sensibilité forte. Un présente une sensibilité modérée. Trois présentent une sensibilité faible vis-à-vis de la zone projet et un présente une sensibilité très faible.

Le contexte touristique est peu important et la plupart des sites d'intérêt sont également concernés par des protections réglementaires.